

# FESTIVAL NATIONAL DU FILM SCOLAIRE 2024

## RÈGLEMENT

### Qui peut participer ?

Le festival est ouvert aux écoles, collèges et lycée de toutes les académies de France et hors de France.

Les enseignants peuvent inscrire une classe entière ou un groupe d'élèves.

Le festival est également ouvert aux MJC, centres culturels et toute autre structure travaillant avec des élèves en âge d'être scolarisés.

Ce festival est l'occasion pour les enseignants :

- D' enrôler les élèves dans un projet en lien avec l'éducation à l'image.
- De s'approprier les techniques de conception et de réalisation d'une œuvre audiovisuelle.
- D'intégrer dans l'enseignement des outils d'apprentissage numérique.
- De créer un projet de classe ou d'atelier dynamique et motivant.

### Accompagnement

Les participants peuvent bénéficier d'un accompagnement, proposé par l'association Court Toujours, via une offre du Pass Culture. [etablisements@festivalfilmscolaire.com](mailto:etablisements@festivalfilmscolaire.com) pour plus de renseignements.

### Catégorie « Sport »

Le thème de l'édition 2024 est « Sport » : à travers la réalisation d'un film (fiction, animation, documentaire, etc...), les élèves devront traiter de la thématique du sport.

### Catégorie « Coup de Cœur »

Sans contrainte ni de temps ni de thème, cette sélection offre aux jeunes cinéastes la possibilité de présenter leurs créations des trois dernières années.

### La Réalisation

- Les projets peuvent être réalisés en classe entière ou en groupe.
- Il n'y a pas de nombre limite de projets acceptés par établissement.
- La durée maximale du film est de 5 à 7 minutes, générique compris pour la catégorie sport
- Pas de contrainte ni de thème ni de temps pour la catégorie coup de cœur.
- Toutes les formes sont acceptées : fiction, documentaire, film d'animation ...
- Les musiques utilisées et les images intégrées à la réalisation doivent être citées au générique.

- Les enseignants sont responsables des films présentés. Ils doivent impérativement envoyer à au festival les autorisations de droit à l'image des participants.

### **La Réception des films**

Le fichier du film, d'une résolution d'images de 1080p minimum doit être transmis via un lien de visionnage, à l'adresse [etablissement@festivalfilmscolaire.com](mailto:etablissement@festivalfilmscolaire.com) (date butoir à déterminer)

Les autorisations d'utilisation d'images, de tournage, et de diffusion pour les élèves apparaissant à l'écran doivent être également jointes lors de la remise des projets.

### **Le Calendrier du festival**

- Septembre 2023 - Fin Avril 2024 : Inscription
- Réception des films : Début Juin 2024
- Ouverture Billetterie pour assister au festival : Octobre 2023